



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS

Le Havre, le 19 février 2020.

Objet : EHPAD public du Havre « Les Escales »

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreux mois, la colère gronde dans les EHPAD publics du Havre « Les Escales ». Les salariés interpellent fréquemment les pouvoirs compétents sur le manque criant de moyens mobilisés pour faire face à toute l'étendue des besoins des résidents. Ces alertes se manifestent par des courriers, des rassemblements et mouvements de grève. Ils pointent les conditions de travail inquiétantes au sein de cet établissement de 664 lits, le plus grand du pays. Malgré la « feuille de route Grand âge et autonomie » du gouvernement, la réalité du terrain dans cet établissement n'arrête pas de se dégrader.

Si l'Agence régionale de Santé a pu rencontrer les personnels en mai 2019, aucune évolution n'est relevée depuis. Pire « Les Escales » sont restés un an sans direction, laissant le personnel avec un sentiment d'abandon légitime, et les ajustements évoqués par votre prédécesseur n'ont pas trouvé de mise en place au Havre.

Autre point inquiétant, un déménagement des locaux a eu lieu, impliquant une réorganisation du travail. Tout cela s'est traduit pour les professionnels par une évolution des horaires, des équipes, de la charge de travail accroissant encore la souffrance au travail.

Les accidents de travail, et les arrêts maladie sont en hausse, y compris des burn-out reconnus par la médecine du travail.

Le personnel s'interroge sur sa capacité à créer les meilleures conditions d'accueil pour les résidents dans la mesure où il se sent malmené, non considéré et, physiquement ainsi que moralement, en souffrance. Les cadences étant déjà considérables, son accélération met aujourd'hui en danger personnel et personnes âgées.

Deux cas d'agressions sexuelles au sein de cet établissement, l'un entre résidents et l'autre par une personne extérieure s'étant introduite dans l'établissement, mettent en exergue de manière dramatique le manque d'efficacité des mesures engagées par votre ministère qui n'ont pas permis de répondre à la situation de l'EHPAD public du Havre. L'absence de financement à la hauteur des besoins fragilisent l'accompagnement des résidents parfois en état de dépendance avancée.

Il y a un an, les personnels alertaient sur les drames possibles pour le personnel comme pour les usagers (victimes de ces contraintes budgétaires avec l'augmentation du prix du forfait journalier), sur la détérioration des conditions d'accueil, sur la qualité des soins amoindrie et la dégradation de la sécurité au sein des établissements.

Au-delà des moyens financiers qui doivent être débloqués d'urgence, il convient d'apporter rapidement des solutions humaines à la prise en charge des patients, pour leur assurer une vie digne, acceptable et sécurisée, quel que soit leur niveau de dépendance.

Dans cette attente urgente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Paul LECOQ